

AV-222 CLEANER™**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	AV-222 CLEANER
Autres moyens d'identification	Mélange d'enlèvement de résine durcie
Usage recommandé	Utilisation Industrielle Seulement.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Avanti International, 822 Bay Star Blvd, Webster, TX, 77598, USA, 281.486.5600, avantigrout.com
Numéro de téléphone d'urgence	ChemTrec, 800.424.9300
Date de préparation	le 24 avril, 2018

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

Classification

Liquides inflammables - catégorie 2; Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 3; Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 3; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 3; Corrosion cutanée - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Danger par aspiration - catégorie 1; Dangers aigus pour le milieu aquatique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H225	Liquide et vapeur très inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.

Identificateur du produit : AV-222 CLEANER - Ver. 1

Date de préparation : le 24 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 01 de 09

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation, et d'éclairage antidéflagrant.
- P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison/un médecin/
- P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P307 + P311 En cas d'exposition : Appeler un Centre antipoison ou un médecin.
- P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
- P311 Appeler un Centre antipoison ou un médecin.
- P330 Rincer la bouche.
- P331 Ne PAS faire vomir.
- P361 + P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser dioxyde de carbone pour l'extinction.
- P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stockage :

- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P405 Garder sous clef.
- P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

Élimination :

- P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Methanol	67-56-1	25	MeOH	
Potassium hydroxide	1310-58-3	20	KOH	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Identificateur du produit : AV-222 CLEANER - Ver. 1

Date de préparation : le 24 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 02 de 09

Inhalation

Prendre des précautions afin de prévenir un incendie (p. ex. enlever les sources d'inflammation). Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Rincer la peau immédiatement et doucement à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Rincer à l'eau fraîche. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait immédiatement commencer la respiration artificielle. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas d'arrêt cardiaque, une personne spécialement formée devrait commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA).

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion et/ou en cas de contact avec la peau : peut causer une grave irritation du nez et de la gorge. Peut causer des maux de tête, des nausées, des vomissements, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une grave exposition peut causer des douleurs abdominales et musculaires, des difficultés respiratoires et le coma. La vue peut être affectée et une cécité permanente peut en résulter. Il pourrait y avoir d'autres effets permanents sur le système nerveux p. ex. tremblements et crises. Peut occasionner des dommages permanents. La vapeur irrite aussi les yeux. Peut causer une grave affection oculaire. Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Système nerveux.

Instructions particulières

Surveiller la fonction rénale. Surveiller la fonction hépatique. Surveiller la fonction respiratoire. Surveiller la fonction du système nerveux.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, troubles du rein, troubles du foie, troubles du système nerveux, troubles respiratoires.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

L'eau n'est pas efficace pour combattre un incendie. Elle ne peut pas refroidir le produit sous son point d'éclair.

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air.

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

Identificateur du produit : AV-222 CLEANER - Ver. 1

Date de préparation : le 24 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 03 de 09

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Prendre d'extrêmes précautions. Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques, la présence d'une atmosphère inflammable ou explosive, la teneur en oxygène.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète. Une tenue étanche de protection contre les produits chimiques et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Services d'interventions d'urgence : obtenir l'avis d'un expert. Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Possibilité d'un retour de flamme et d'une ignition à distance. Contrôler la zone pour détecter une atmosphère inflammable ou explosive. Vérifier si les niveaux d'oxygène sont suffisants.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Rabattre la vapeur avec de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : scellés de façon étanche, remplis d'eau, résistants à la corrosion.

Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide. Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas inhaler ce produit. Éviter de respirer ce produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. NE PAS travailler seul avec ce produit. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). En cas de déversement ou de fuite, porter immédiatement un appareil respiratoire de situation d'urgence et quitter les lieux. Demander un avis médical ou consulter un médecin après toute exposition. Les symptômes peuvent être retardés. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. Ne pas faire de travaux de soudage, de coupage ou à chaud sur des récipients vides jusqu'à ce que toutes les traces de produit aient été éliminées. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Augmenter la conductivité en réduisant le débit des opérations de transfert et/ou manipuler à une température plus froide. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Ne pas utiliser d'air comprimé pour les opérations de remplissage, de déversement ou de manutention. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Éviter

Identificateur du produit : AV-222 CLEANER - Ver. 1

Date de préparation : le 24 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 04 de 09

TOUT contact non protégé avec ce produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Utiliser des outils et de l'équipement résistants à la corrosion. Voir la Section 10 (Stabilité et réactivité) pour vérifier si les matériaux conviennent. Ne jamais ajouter d'eau à un produit corrosif. Toujours ajouter les produits corrosifs lentement à de l'eau FROIDE. S'il est contaminé, le produit est sensible aux chocs, aux impacts et à la friction. Ne pas glisser, traîner ni laisser tomber les récipients. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Ne jamais réutiliser de récipients vides, même s'ils semblent propres. Ne pas utiliser à de hautes températures sans évaluation complète de la sécurité. Utiliser un gaz inerte dans l'équipement de manutention et le récipient de stockage. Isoler et purger l'équipement, la tuyauterie ou les récipients avant l'entretien ou la réparation. Dispositions générales relatives à l'hygiène les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. NE PAS fumer sur les lieux de travail. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas ou de quitter le lieu de travail. Envisager l'utilisation d'un vestiaire double séparé par une salle de douche. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Retirer immédiatement les vêtements contaminés selon la méthode permettant de réduire l'exposition au minimum. Éliminer de façon sécuritaire les vêtements, les chaussures et les articles de cuir contaminés. NE PAS les réutiliser. Garder les vêtements contaminés dans des récipients fermés. Ne pas emporter les vêtements contaminés à la maison. Éliminer de façon appropriée tout article contaminé, y compris les chaussures, qu'il n'est pas possible de décontaminer. NE PAS les réutiliser.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, à température contrôlée, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition, local approuvé résistant au feu, sécuritaire et isolée des zones de travail, à l'abri des matériaux combustibles et inflammables (p. ex. vieux chiffons, carton). Protéger du rayonnement solaire. Réserver l'accès au personnel autorisé. Stocker une quantité minimale. Stocker dans un récipient fermé. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion. Stocker le produit sous un gaz inerte comme l'azote.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Methanol	250 ppm	250 ppm	200 ppm			
Potassium hydroxide		2 mg/m3				

Contrôles d'ingénierie appropriés

Pour l'utilisation à grande échelle de ce produit : ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. N'utiliser que des matériaux incombustibles compatibles pour les murs, les planchers, le système de ventilation, les épurateurs d'air, les palettes et les rayonnages. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire.

Les matériaux convenables sont les suivants : Gants résistants aux produits chimiques: caoutchouc de butyle, polychloroprène, caoutchouc de nitrile, Viton®/caoutchouc de butyle. Combinaison résistante chimique: Barrière® (PE/PA/PE), Saranex®, Tychem® SL (Saranex(MD)).

Identificateur du produit : AV-222 CLEANER - Ver. 1

Date de préparation : le 24 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 05 de 09

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide blanc claire.
Odeur	D'alcool
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	14
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	145 °F (63 °C)
Point d'éclair	54 °F (12 °C)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); 7.3% (inférieure)
Tension de vapeur	35 mm Hg (5 kPa) à 68 °F (20 °C)
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.01 à 68 °F (20 °C)
Solubilité	Soluble peu importe les proportions dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	867 °F (464 °C)
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Inconnu.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Conditions acides (pH bas). Chaleur. Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Réagit violemment avec : eau, acides forts (p. ex. acide chlorhydrique).
Corrosif pour : alliages d'aluminium, zinc, plomb.

Identificateur du produit : AV-222 CLEANER - Ver. 1

Date de préparation : le 24 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 06 de 09

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; absorption par la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Methanol	64000 ppm (4 heures d'exposition) (vapeur)	5628 mg/kg (rat)	15800 mg/kg (lapin)
Potassium hydroxide		365 mg/kg (rat)	2000-3160 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Les tests sur des animaux montrent une irritation modérée à sévère.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. Les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Cause irritation sévère au nez et à la gorge.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Cause dépression du système nerveux central, troubles de la vue et cécité. Dans certains cas, il pourrait y avoir des effets retardés sur le système nerveux. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des vomissements, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une grave exposition peut causer des douleurs abdominales et musculaires, des difficultés respiratoires et un coma. La vue peut être affectée et une cécité permanente peut en résulter. Il pourrait y avoir d'autres effets permanents au système nerveux. p. ex. tremblements et crises.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Toxique. Cause des effets graves (altération permanente grave ou risque mortel) d'après les études sur des animaux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Identificateur du produit : AV-222 CLEANER - Ver. 1

Date de préparation : le 24 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les poissons.

Persistance et dégradation

Se dégrade rapidement, selon les essais quantitatifs.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Traiter les déchets dans une installation d'élimination approuvée.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	2924	Flammable Liquid, Corrosive, n.o.s.	3	II
Canadian TDG	2924	Flammable Liquid, Corrosive, n.o.s.	3	II

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 3 Instabilité - 1

FDS préparée par Avanti International

Identificateur du produit : AV-222 CLEANER - Ver. 1

Date de préparation : le 24 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 14 mai, 2018

Page 08 de 09

Date de préparation	le 24 avril, 2018
Date de la plus récente version révisée	le 14 mai, 2018
Indicateurs de révision	Sans objet.
Signification des abréviations	ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
Références	Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).